



## Droit de garde affaire familiale!! aidez-moi!!!!!!

Par **croisic**, le **26/05/2009** à **17:21**

Bonjour,  
après la séparation de mon ex conjoint, j'ai une décision de justice pour une autorité parentale conjointe avec le père de mon fils, et la garde de mon fils chez moi, mais j'ai décidé de déménager en août, avec mon fils dans une autre région que celle du père de mon fils, je souhaiterais savoir comment je dois faire? car il n'est pas d'accord pour que mon fils parte avec moi dans une autre région, il me menace, il veut prendre la garde de mon fils. est-ce que je dois aller voir le juge? aidez-moi s'il vous plaît merci.

Par **jeetendra**, le **26/05/2009** à **18:30**

bonsoir, vous avez l'autorité parentale conjointe et la garde de l'enfant, vous avez le droit d'emménager ailleurs, la seule obligation c'est de prévenir votre ex-conjoint ou concubin un mois avant par courrier recommandé avec accusé de réception, lui communiquer votre nouvelle adresse, c'est tout, libre à lui s'il n'est pas d'accord de saisir le juge aux affaires familiales, après sa demande il a [fluo]intérêt à la motiver [/fluo] sous peine de rejet, tenez bon, cordialement

Par **croisic**, le **26/05/2009** à **20:53**

bonsoir,, je souhaitais juste [ ]vous citer une phrase qui me fait encore douter sur le jugement :  
**les parents devront prendre ensemble les décisions importantes concernant la santé, l'orientation scolaire, l'éducation religieuse... et le changement de résidence de**

**l'enfant mais le juge n'as pas mis en situation de conflit quoi faire .merci pour vos conseils cordialement.**

Par **jeetendra**, le **27/05/2009** à **08:52**

bonjour, prenez contact avec la maison de justice et du droit à paris le plus proche de votre lieu d'habitation, adresses ci-dessous, courage à vous, cdt

Maisons de Justice et du droit :

MJD Paris Sud lundi matin  
6, rue Bardinnet 75014 : métro Plaisance  
Tél. 01 45 45 22 23

MJD Paris Nord-Est mardi matin  
15-17, rue du Buisson Saint-Louis 75010  
métro Belleville Tél. 01 53 38 62 80

MJD Paris Nord-Ouest du lundi au vendredi  
16-22, rue Jacques Kellner 75017  
métro Porte de St-Ouen Tél. 01 53 06 83 50

Points d'accès au droit

PAD du 18e : 25, rue Stephenson 75018  
métro Château Rouge ou la Chapelle  
Tél. 01 53 41 86 60  
du mardi au samedi matin sur rendez-vous